

ETABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 29 NOVEMBRE 2017

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 17 novembre 2017.

- Présents : 19 /23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 17 /18

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance


M. Christian FILIPPONI, représentant du personnel des enseignants du 2nd degré, est désigné secrétaire de séance.

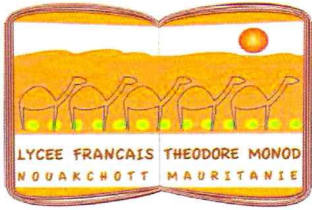
Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 14 novembre 2017.
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Questions budgétaires
4. Plan de formation 2017- 2018
5. Programme Association Sportive 2017- 2018
6. Questions diverses

Secrétaire de séance

Christian FILIPPONI

Le Proviseur

Stéphane GIRARD



Monsieur le Proviseur remercie les membres du Conseil d'Établissement de leur présence, Monsieur GUEGAN Jean-Pierre Chef du service de la Section Consulaire, les représentants des élèves et le Vice Président du CVL présents pour la première fois.

I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 14 novembre 2017

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 14 novembre 2017. Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est aussi adopté à l'unanimité.

M. le Proviseur explique que l'établissement est en gestion directe et que les questions budgétaires seront mises au vote, ce qui n'existait pas auparavant et ceci uniquement pour avis. La parole est donnée à Monsieur Stéphane ROCQUE DAF de l'établissement.

III. Questions budgétaires

Monsieur ROCQUE fait une présentation du budget initial 2018 en mode GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique), en s'appuyant sur le **rapport communiqué aux membres du CE**.

M. ROCQUE indique que les recettes inscrites au budget initial sont prévisionnelles. Le cas échéant, elles font l'objet en cours d'année de modifications qui actualisent les crédits ouverts en fonction des produits effectivement réalisés.

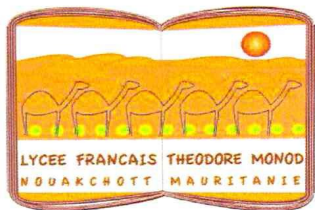
Les recettes sont classées en 3 items.

Les dépenses sont évaluées par référence aux comptes financiers précédents et à l'exécution budgétaire de l'année en cours.

M. GRAZIANA demande des explications sur la dématérialisation des copies au BAC. Réponse de M. Le Proviseur. Les copies ne sont plus envoyées par courrier pour les corrections mais envoyées aux correcteurs en numérique ce qui fait ressortir un gain de temps et d'argent. Les frais d'examens devront donc rester stables.

Mme POETSCHKE demande des explications sur les frais du voyage scolaire en France.

M. MICHEL demande à M. ROCQUE quelles sont en prévision les frais d'entretien au m2, M. ROCQUE s'engage à donner les tarifs.



Mme POETSCHKE demande à ce que lors du prochain CE concernant le budget, les membres du CE soient en possession du précédent budget afin de pouvoir comparer l'évolution de ce dernier.

Madame MACIRE demande si l'établissement verse des frais à l'Ambassade. M. ROCQUE indique que l'établissement participe à certains frais d'électricité concernant les différents corridors et que le Ministère des Affaires Étrangères participe aux frais via l'AEFE.

Le budget 2018 est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

IV. Plan de formation 2017- 2018

La proposition de liste des enseignants pré- inscrits aux différents stages est consultable auprès de Monsieur le Proviseur.

Monsieur le Proviseur s'engage lors de la prochaine réunion avec la mutualisation de Dakar à demander des explications sur les conditions de validation ou non de l'acceptation des différents stages et pour quelles raisons certains sont refusés.

Une journée de Conseil Pédagogique pour le 1^{er} et 2nd degré est proposée afin d'anticiper et finaliser la réforme sur l'**Évaluation**, organisée par les EEMCP2.

Monsieur le Proviseur met au vote cette journée banalisée « le 2 février 2018 » pour le 1^{er} et 2nd degré qui aura pour thème « l'Évaluation ».

Contre : 0 Pour : 16 Abstention : 1

Mme MACIRE Marie demande qu'une réflexion soit apportée pour qu'un stage interne en inter-degré soit mis en place.

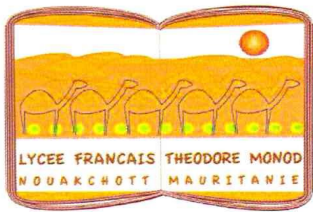
V. Programme Association Sportive 2017- 2018

La Parole est donnée à Monsieur FILPPONI trésorier de l'AS qui fournit les informations en s'appuyant sur le rapport communiqué aux membres du CE et en indiquant qu'il y a 705 inscrits.

Depuis cette année l'A.S. du LFTM est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire UNSS. M. FILIPPONI explique les raisons de cette affiliation.

- Obligation de service
- Opportunité pour les élèves de participer à des rencontres sportives à l'extérieur dans la mesure du possible. Un projet de participation à un tournoi mondial au Maroc en avril pour l'Académie de Foot, dans le cadre des « 20 ans de l'UNSS France - Maroc ».

M. GRAZIANA demande qui encadre les activités qui sont indemnisées.



M. FILIPPONI indique que l'encadrement est assuré par les 3 professeurs d'EPS, 2 enseignants du 1^{er} degré, 1 enseignant du 2nd degré, 1 surveillant, 1 Service civique et 6 extérieurs. Certains sont défrayés et d'autres ne le souhaitent pas.

M. FILIPPONI indique que les élèves du primaire pourraient être affiliés à l'USEP et qu'à la rentrée prochaine les inscriptions à l'AS pourraient se faire en ligne pour plus de facilité et une meilleure organisation. La Directrice du primaire, les représentants des parents d'élèves remercient et félicitent les artisans de l'AS et sont tout à fait favorable à ce projet avec une aide humaine supplémentaire pour l'encadrement.

VI. Questions diverses

- M. LASSAUX avait dit que les cours n'allaient plus se terminer à 18h40. Pourquoi les horaires n'ont-ils pas été changés ?

M. ALFONSI indique qu'il est impossible de faire mieux à cause de l'amplitude horaire et qu'aucune trace de cette demande n'existe.

- En quoi consiste la visite de suivi de l'homologation réalisée par M. l'IPR-IA d'EPS ?

Cette visite a pour but d'accorder l'homologation à notre établissement auprès de l'AEFE. Monsieur MAILLARD a rencontré l'ensemble des membres du Lycée, visité les bâtiments et adressera un rapport de mission à l'AEFE et au Ministère de l'éducation nationale.

- Quand se réunira le prochain Conseil pédagogique ?

Le Conseil pédagogique se réunira avant le 2 février 2018.

- Pourquoi le représentant du syndicat représentatif SNES-FSU n'a-t-il pas été convoqué au Conseil Consulaire des bourses n°2 du jeudi 9/11/2017 alors que toutes les informations obtenues montrent qu'il aurait dû l'être ?

M. GUEGAN Consul à l'Ambassade de France indique que cette commission s'est tenue dans le plus strict respect des règles et que Monsieur l'Ambassadeur choisit les membres présents conformément aux textes réglementaires.

- Que peut faire le lycée, lui-même ou en intervenant auprès de l'Ambassade ou des autorités mauritaniennes, pour que la sécurité des enseignants du lycée soit mieux assurée, après la choquante agression récente dont a été victime un enseignant du lycée (autrement dit M. le Proviseur peut-il via l'Ambassade de France ou les autorités mauritaniennes appuyer la plainte de notre collègue, faire prendre en charge les frais médicaux) ?

Il est impossible de mettre à disposition un agent de sécurité derrière chaque personnel du lycée. L'information sur l'agression de notre collègue a été transmise à la diplomatie, les autorités mauritaniennes font leur travail. L'Ambassade et le lycée ne peuvent prendre en charge les frais médicaux.

- Est-ce que le lycée peut mettre en place un fonds social en faveur de ses personnels dans ce type de situation ?

Il n'est pas possible de créer un fonds social de la part de l'AEFE et donc de l'établissement. Les collègues et l'amicale ont participé financièrement à une enveloppe pour venir en aide à notre collègue.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 20h.

Un rafraîchissement est ensuite proposé aux membres du CE.